



A la mémoire de
Pierre SEEL
1923 - 2005
et des autres
Mulhousiens anonymes
arrêtés et déportés
pour motif
d'homosexualité

Présentation

Le 25 novembre 2005 disparaissait Pierre Seel, Français déporté en raison de son homosexualité. Il fut le seul à s'exprimer publiquement sur son vécu et lutta pour la reconnaissance de la déportation des homosexuels.



Rue Pierre-Seel, 23 févr.2008 Toulouse
DR - photo Jérôme Bonnot

Le 23 février 2008, la municipalité de Toulouse et *Les "Oublié(e)s" de la Mémoire*, soutenus par le tissu associatif L.G.B.T. (lesbiennes, gaies, bi et trans) local, procèdent à l'inauguration d'une rue "Pierre-Seel" dans sa ville d'adoption.

façade du Théâtre de la Sinne Mulhouse
DR - photo Jean-Luc Schwab



Le 25 novembre 2008, Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'État et Maire de Mulhouse, répond favorablement à notre souhait de voir créer dans sa ville un lieu mémoriel consacré à Pierre Seel. En effet, c'est à Mulhouse que Pierre Seel grandit et que sa vie bascula lorsqu'il fut convoqué par la Gestapo le 3 mai 1941, prélude à son emprisonnement puis son internement au camp de Schirmeck-Vorbrück six mois durant.

De concert avec les associations locales *Autre Regard*, *David & Jonathan* et *Aides*, notre association a travaillé avec l'équipe municipale, pour qu'une plaque commémorative voit le jour à Mulhouse. Cette plaque est placée aujourd'hui en façade du théâtre municipal, côté square Steinbach, et honore non seulement Pierre Seel mais aussi les autres Mulhousiens anonymes, arrêtés et déportés pour motif d'homosexualité.

Presque cinq ans après la disparition de Pierre Seel, *Les "Oublié(e)s" de la Mémoire* réalisent ainsi une autre première nationale en obtenant la reconnaissance publique d'autres déportés pour motif d'homosexualité et en inscrivant celle-ci dans le patrimoine mémoriel français.

Depuis 2006, nous travaillons également avec les Institutions, les Déportés et leurs associations, pour l'apposition d'une plaque commémorant l'ensemble des internés et déportés pour motif d'homosexualité sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, aujourd'hui Nécropole Nationale ■

Philippe Couillet, président
Les "Oublié(e)s" de la Mémoire

Rappel historique

L'Alsace annexée voit s'appliquer sur son sol les lois allemandes, dont le tristement célèbre paragraphe 175.

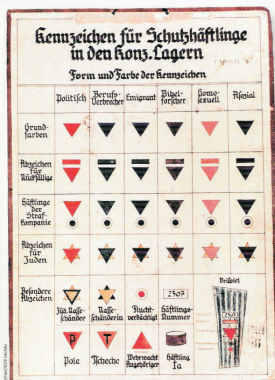
Depuis 1871, cet article du code pénal allemand condamnait la "débauche contre nature entre hommes". En 1935, ses dispositions furent renforcées par les nazis qui en étendirent le champ d'application et alourdirent les peines.

Dans les mois qui suivent l'annexion de fait en juin 1940, nombre d'homosexuels, considérés comme indésirables, sont d'abord expulsés d'Alsace en direction de la "France de l'Intérieur".

Une note du 27 avril 1942 émanant du Sicherheitsdienst (Police de Sûreté) de Mulhouse-en-Alsace faisait état en 22 mois de 95 expulsions d'homosexuels plus 19 membres de leurs familles depuis l'annexion. (Source : Mémoire Vivante N°58)

D'autres personnes, dont Pierre Seel, sont envoyées sans aucune forme de procès au camp de Schirmeck, ou en camp de concentration.

Les recherches de la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation* nous apprennent qu'au moins six Mulhousiens (natifs de la ville où y résidant au moment des faits) furent concernés par ces mesures



Insignes portés par les Déportés
DR - KZ. Gedenkstätte Dachau
Photo : ODLM-ACHDM

in memoriam

LA DÉPORTATION PARTIE DE FRANCE :

165 000 DÉPORTÉS

89 000 déportés au titre de la répression de la lutte contre l'occupant (résistants ou opposants politiques, otages ou victimes de représailles) mais aussi comme droits communs, homosexuels.

60 % sont revenus

(selon les résultats des recherches de la F.M.D. au 1^{er} janvier 2007)

76 000 déportés, dont 11000 enfants, au titre des persécutions antisémites et dans le cadre de la mise en œuvre de la « solution finale de la question juive » en Europe.

3 % sont revenus

(selon les résultats des recherches de Serge Klarsfeld 1979 et 2001)

En 2007, il ressort des recherches entreprises par la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.)*, que **63 Français ont été arrêtés pour motif d'homosexualité** :

- 22 dans la zone annexée (Alsace et Moselle)
- 35 au sein de l'Altreich (hors Alsace et Moselle)
- 6 en zone française occupée.

De ces 63 personnes, 5 sont envoyés à Buchenwald comme "politique" et 14 à Natzweiler-Struthof comme "homosexuel". Neuf d'entre eux ne survivront pas.

Avec ces cas irréfutables recensés à ce jour, la déportation de France pour motif d'homosexualité est une réalité qui ne peut être contestée.

**En Europe,
100 000 personnes
ont été inquiétées ou fichées
pour infraction au paragraphe 175**

(Code pénal allemand)
réprimant l'homosexualité.

**51 000 ont été traduites
en justice ou arrêtées
10 000 ont été envoyées
dans les camps nazis
6 000 y sont mortes.**

Selon le *United States Holocaust Memorial Museum*

Pierre SEEL 1923 - 2005

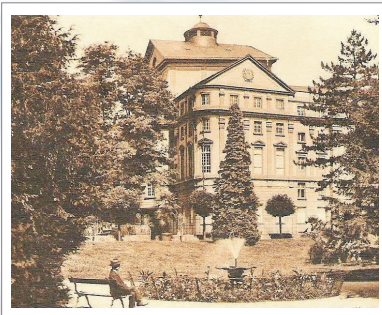


Rue du Sauvage - DR - collection privée

Le 16 août 1923, Pierre Seel voit le jour à Haguenau (Bas-Rhin), dans la propriété familiale ancestrale du Château Fiat. Il est le dernier des cinq fils de la famille. Son père est propriétaire d'une pâtisserie située au 46 de la rue du Sauvage, la principale artère commerçante de Mulhouse.

Square Steinbach
DR - collection privée

Alors que la guerre éclate, il fréquente des lieux où se retrouvaient les homosexuels de Mulhouse, dont le square Steinbach. C'est là, un soir, que Pierre se fait voler la montre de sa communion solennelle.



Hôtel de Ville de Mulhouse en 1940
DR - Archives municipales de Mulhouse

En portant plainte au commissariat situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, il ne se doute pas que son nom allait rester répertorié dans les papiers de la police française avec ceux d'autres homosexuels. Le 18 juin 1940, les forces du IIIe Reich défilent dans Mulhouse. L'Alsace vient d'être annexée.

Fiche de transfert de Pierre Seel
DR - Ministère de la Défense / F.M.D.

Le 3 mai 1941, Pierre est convoqué par la Gestapo. On lui montre le procès-verbal du vol de sa montre, tiré des archives de la police.

Il est alors enfermé avec d'autres jeunes dans son cas. Le lendemain, il est interné à la prison de Mulhouse où il continuera à subir interrogatoires et tortures neuf jours durant.

Vue générale du camp de Schirmeck
DR - Mémorial de l'Alsace-Moselle



An den
Leiter der Strafanstalt
in
<u>M u l h a u s e n</u>
Betrifft: Überführung von Sicherungshäftlingen
Vorgang: Ohne
Die nachfolgend aufgeführten Sicherungshäftlinge, die zur Zeit noch in der Strafanstalt Mülhausen einsitzen, werden am Dienstag, den 13.5.1941 in das Sicherungslager Vorbrück überführt. Ich bitte die Häftlinge am Dienstag, den 13.5.1941, um 6,30 Uhr zum Transport bereit halten zu wollen.
1.) Seel, Peter, geboren 16.8.1923,

A l'aube du 13 mai 1941, Pierre Seel est transféré au camp de sûreté et de redressement de Schirmeck-Vorbrück (Bas-Rhin) avec une douzaine d'autres détenus. Il fera partie d'un kommando de travail forcé participant à la construction des premiers baraquements du camp de concentration de Natzweiler-Struthof, tout proche.

Jeudi 6 novembre 1941, Pierre Seel est renvoyé dans sa famille après 188 jours d'internement. Considéré comme citoyen allemand du fait de l'annexion de l'Alsace, il est incorporé de force dans l'armée allemande en 1942.

Comme beaucoup d'Alsaciens et de Mosellans, il est envoyé sur le front de l'est.

Durant l'été 1944, Pierre Seel parvient à désertier et se livre aux Soviétiques. Enrôlé dans l'Armée Rouge contre les nazis, il combattra en Pologne.

En mai 1945 il est recueilli par la Croix Rouge avant son rapatriement en train par la Roumanie, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique.



Prisonniers allemands devant la gare de Mulhouse, fin novembre 1944. DR - AM Mulhouse/Fonds Tresch

Sa désignation comme secrétaire dans un centre de contrôle spécial en quête d'éventuels collaborateurs nazis retardera son retour en Alsace, alors que la France était libérée depuis déjà plusieurs mois.

Pierre Seel retrouve sa famille, mais à la souffrance de la guerre succède celle du silence.

Pierre Seel ne peut raconter son histoire, ni le motif véritable de son arrestation. L'homosexualité est à nouveau condamnée en France depuis 1942 et Pierre craint la pression sociale.

Il ne sort de son silence qu'en 1982 en réaction aux propos de l'évêque de Strasbourg qui qualifiait les homosexuels « d'infirmes ».

Dès lors, il s'engage dans un combat pour la mémoire, pour la reconnaissance de la répression dont il a été victime avec des milliers d'autres. En 1994, il publie sa biographie, afin que son expérience ne soit pas oubliée. En France et en Europe, Pierre Seel va témoigner et tenter de faire reconnaître cette vérité historique.



Pierre Seel, au Capitole
Toulouse, 1999
DR - Photo Hervé Hirigoyen



Pierre Seel,
Journée du Souvenir de la Déportation
Marseille, 27 avril 2003
DR - Collection ODLM-ACHDM

Installé à Toulouse, sa ville d'adoption, Pierre Seel demande à l'État, dès 1990, d'être reconnu comme Déporté homosexuel.

En juin 1994, l'État reconnaît la valeur de son témoignage et son motif de déportation, lui délivrant le titre de Déporté politique.

Pierre Seel décède à Toulouse, le 25 novembre 2005, à l'âge de 82 ans. Il repose au cimetière de Bram (Aude) ■

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont permis de concrétiser ce projet, en particulier :

Monsieur Hervé Morin, Ministre de la Défense, et Monsieur Eric Lucas, Directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives ;

Monsieur Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'État à la Justice et Maire de Mulhouse ; Monsieur Thierry Nicolas, adjoint au Maire délégué à la Mémoire ; Monsieur Eric Delorme, directeur-adjoint de cabinet, et les services techniques de la Ville de Mulhouse ;

La *Fondation pour la Mémoire de la Déportation*, sa Présidente Madame Marie-José Chombart de Lauwe, son Directeur général Monsieur Yves Lescure et son équipe de recherches à Caen pour leur soutien constant ;

Notre mécène pour la réalisation de cette plaquette : Monsieur Pierre Bergé et la *Fondation Pierre Bergé - Yves Saint-Laurent* ;

Les associations mulhousiennes *Autre Regard*, *David & Jonathan* et *Aides*, qui ont oeuvré à nos côtés et ont soutenu ce projet ;

Le Cinéma 'Le Palace' et son directeur Yann Marie, pour la mise à disposition de leur salle ;

Le distributeur français du film 'Paragraphe 175' ASC Distribution, pour leur autorisation de diffusion ;

Le Pasteur Roland Kauffmann et la *Paroisse Réformée Mulhouse Saint-Etienne*, pour la mise à disposition du temple pour le concert inaugural ;

Les choristes du Choeur *Pélicanto* de Strasbourg pour leur disponibilité et leur engagement ;

Les établissements 'Jet7' pour leur accueil ;

Enfin, nous sommes redevables aux personnes suivantes pour leur générosité [*Die Finanzierung des Gedenktafels und der heutigen Veranstaltung wurde ermöglicht durch*] :

Le Ministère de la Défense - Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives

La Ville de Mulhouse

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation

La Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent

Académie Gay et Lesbienne

Aides

L'Autre Cercle

Autre Regard

Beit Haverim

Centre LGBT Paris - Ile-de-France

Centre LGBTI Strasbourg/Alsace

Comin-G

Connection

David & Jonathan

L'Egide (Lille)
Face à Face (Saint-Etienne)
Flag ! *Policiers et Gendarmes LGBT*
GayLib
H.E.S. *Homosexualité et Socialisme*
Inter-LGBT *Inter-Associative Lesbienne, Gaie, Bi et Trans*
La Lune (Strasbourg)
M.A.G. *Mouvement d’Affirmation des jeunes Gais, lesbiennes, Bi et Trans* (Paris)
Nouvel Esprit (Besançon)
Les Oubliés de l’Histoire (Strasbourg)
Rosa Hilfe Freiburg e.V. (Allemagne)
Les Soeurs de la Perpétuelle Indulgence
S.N.E.G. *Syndicat National des Entreprises Gaies*
SOS Homophobie

Abdelaziz Allouache
Maxence Aulas
Jean-Pierre Becker
Marie Brassart-Goerg
Patrice Caron
Armand Chaigneaud
Matthieu Chaimbault
Philippe Couillet
Alain Darré
Pierre Debaize
Alain Debrus
Denis Erhart
Michel-Louis Gilles
Philippe Glommeau
Vanessa Gonzalez
Benoit Guidon
Hervé Hirigoyen
Loïc Huguelin
Emmanuel Jouan
Christian Le Champion
Jean-Claude Legrand
Marco Martin
Nicolas Neiertz
François Peneaud
André Pérot
Bertrand Riehl-Jehl
Elisabeth Ritter
Frédéric Rousse
Pierre Salducci
Stéphanie Schaetzlé
Gérard Schreiber
Jean-Luc Schwab
Jean-Marc Souvre

Merci également à tous les membres de l'association *Les "Oublié(e)s" de la Mémoire* qui, par leur disponibilité et leur engagement, contribuent activement à la connaissance et la reconnaissance de la déportation pour motif d'homosexualité ■

Découvrez notre site : www.devoiretmemoire.org

Réalisation :

Les "Oublié(e)s" de la Mémoire
Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire
Maison des Associations - BâL 60
206, quai de Valmy - 75010 PARIS
Tél. 06.18.84.00.33 - devoiretmemoire@yahoo.fr
Siret : 497 684 464 00025

Rédaction, maquette et mise en page :

Philippe Couillet et Jean-Luc Schwab

Création visuel :

Mickaël Mastrangelo - www.kosimo.fr

Impression :

ALSAGRAPHIC2000 - 68400 RIEDISHEIM

Programme édité à 1000 exemplaires et distribué gracieusement durant la manifestation.
Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

La Ville de Mulhouse
&

Les "Oublié(e)s" de la Mémoire

Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire

ont inauguré le samedi 15 mai 2010
en façade du Théâtre de la Sinne

la première plaque de France
rendant hommage aux victimes
de la Déportation pour motif d'homosexualité.

Design graphique : www.kosimo.fr



La plaque commémorative a été réalisée par ALSAGRANIT - 68260 Kingersheim